

Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Île, Houat Hoëdic, Arz, Île aux Moines, Yeu, Aix

Numéro 03

Printemps 2010

Sommaire :

• Edito

Des projets et des îles...

• Grands chantiers

La maîtrise d'énergie dans les îles

• Question à

Auriane CASTERS,

Une belliloise multi-facettes

• Initiatives

La mise en valeur des produits insulaires

• Temps forts

Les îles terres de festivals

• Faits et chiffres

Le transport pour les îles

• Connaissez-vous ...?

L'archipel de Chausey

• Brèves

• Edito : Des projets et des îles...



L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le 12 février dernier à Houat, en présence de M. Philizot, Préfet du Morbihan, de Mmes Duval et Goischon, représentant les Présidents des Régions Bretagne et Pays de la Loire, de M. G.Pierre, Conseiller Général représentant le Président du CG du Morbihan, H.TURBE, représentant le Président du CG de la Vendée et diverses personnalités dont tous les maires des îles du Ponant.

Ce fut l'occasion de faire un premier bilan des projets réalisés et aidés en Bretagne dans le cadre de la Convention avec l'Etat et du Contrat avec le Conseil Régional : abattoir à Belle-île, aménagement d'un centre de traitement des déchets à Ouessant, nouveau bâtiment pour les pêcheurs à Houat, etc. sans oublier les programmes essentiels de logements sociaux (en 2008, 39 logements ont été aidés par la Région, une cinquantaine sont prévus d'ici à fin 2010).

Depuis 2007, 32 opérations ont été aidées, pour un montant de travaux de 11 millions d'€ (dont 36% pour des logements) à un taux d'aide de l'Etat et du Conseil Régional de 22 %, qui n'atteignent pas les fameux 30% constaté du surcoût insulaire...» faisait remarquer le Président.

A l'île d'Yeu, c'est un contrat particulier avec la Région Pays de la Loire qui permet de financer les programmes (regroupent des écoles, par exemple, rénovation de la salle dite du « Casino », et à l'île d'Aix, c'est dans le cadre d'un Syndicat mixte avec le département que des travaux importants peuvent être menés (remise en état de chantiers ostréicoles...)

Rappelons ici que l'AÎP n'est pas « la banque » des îles comme on peut l'entendre parfois. Elle n'est qu'un outil au service des maîtres d'ouvrages, des communes en premier lieu pour consolider les projets et proposer les demandes de financements à la décision de l'Etat et de la Région dans le cadre d'enveloppes définies.

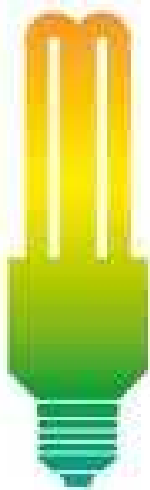
Ce dispositif peut paraître complexe, et il l'est parfois comme tous les « financements » croisés. Mais il a le mérite d'exister, en plus du droit commun des autres communes. Ces aides sont essentielles - sinon suffisantes - pour maintenir le niveau d'équipements et de services dû à la population insulaire.

Lors de l'Assemblée, les élus des îles ont attiré l'attention sur les conséquences importantes que pourrait avoir pour les îles les projets de réforme des collectivités territoriales en cours de discussions : l'obligation d'être dans une Intercommunalité (et le « bonus » qui va avec) qui ne va pas de soi pour certaines îles, la disparition de la « clause de compétence générale » des autres collectivités (Région, Département) - qui interdirait ses financements particuliers, le risque d'éloignement des îles des futurs conseillers territoriaux, autant d'interrogations qui posent la question de la prise en compte de la situation particulière des petites îles côtières. A moins que ce ne soit l'occasion d'innover en leur accordant une attention spéciale pérenne, répondant à leur situation et leur contraintes particulières, également pérennes ! Non pas au nom d'un principe d'exception, mais simplement de celui de réalité et de l'égalité des citoyens.



Inauguration salle des sports - Houat - fév. 2010

• Grands Chantiers : la maîtrise d'énergie dans les îles



Depuis plusieurs mois déjà certaines îles du Ponant se sont engagées dans un **programme d'économie d'énergie**. Initié en 2005 sur l'île de Sein, ce programme réunit à la fois les collectivités locales, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie) et EDF. Les îles de Molène et Ouessant ont quant à elles démarré le programme depuis l'été dernier. L'ambition ? **Diminuer la consommation de fioul** puisque ces deux îles, non raccordées au réseau EDF, brûlent 2,3 Millions de litres de fioul chaque année pour produire leur électricité.

Pour répondre à ce **double enjeu, écologique et économique**, les différents partenaires mettent en place le programme Maîtrise de l'énergie (MDE). Depuis l'été dernier, les habitations des deux îles sont ainsi dotées gratuitement de **lampes basse consommation** et d'**économiseurs d'eau**. En outre, les foyers sont incités à renouveler leurs réfrigérateurs ou congélateurs pour des **modèles récents de classe A+ ou A++** (moins gourmands en électricité). Loin d'être une goutte d'eau dans la mer, ces gestes simples vont permettre de réduire la consommation d'énergie de 16 % à Molène et jusqu'à 26 % à Ouessant. **Soit une économie totale de... 1650 tonnes/an de CO2**. Ce programme décline plusieurs actions : diagnostic énergétique de l'île, aide à l'équipement des foyers insulaires, sensibilisation des habitants et des vacanciers...



Les expériences de Sein, Molène, Ouessant ou Hoëdic pourront servir à d'autres territoires (îles ou autres).

C'est pour s'inscrire dans cette démarche et poursuivre les initiatives sur l'ensemble des îles du Ponant qu'un recrutement est en cours à l'AIP. Le poste à pourvoir est un poste de « Chargé de mission Energie et Développement Durable » qui permettra de coordonner les actions de maîtrise d'énergie, de développement de énergies renouvelables et de gestion de l'eau et des déchets dans les îles. Autant dire que le défi à relever est déterminant pour garantir la sécurité énergétique des îles et puis parce que l'image des îles est étroitement lié à la nature et à l'environnement et qu'il appartient donc aux acteurs de se mobiliser pour en faire des territoires exemplaires ! [Si vous êtes intéressé par ces démarches, n'hésitez pas à contacter l'Association des îles du Ponant.](#)

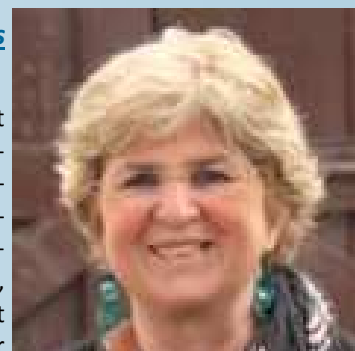
• Questions à : Auriane CASTERS, une belliloise multi-facettes...

En tant qu'élue et agricultrice Belliloise, comment voyez-vous la complémentarité des activités sur l'île ?

Belle-Île-en-Mer est une île à identité agricole tant par son histoire que par ses paysages. L'agriculture est ainsi un caractère essentiel à l'équilibre de notre territoire. Près de la moitié des 85 km² de l'île est exploitée par une cinquantaine d'agriculteurs. L'élevage bovins (lait et viande) et ovins est de loin l'activité première, mais elle n'est pas la seule (maraichage, chèvres, produits cosmétique bio,...). Plus que sur le continent, le devenir de cette activité nécessite une attention particulière et surtout un soutien de la collectivité locale. Les évolutions des réglementations, de la Politique Agricole Commune, les crises à répétition, sont dans le contexte insulaire, particulièrement exacerbées. Les pratiques des 30 dernières années sont aujourd'hui remises en cause et les mutations nécessaires. Un territoire comme Belle Ile doit rechercher les moyens de pérenniser son agriculture, indispensable au maintien des caractères insulaires (paysages, diversité socio-économique, identité).

Vous faites partie de l'Association « Au coin des producteurs » pouvez vous nous en dire plus sur cette initiative Belliloise ?

Depuis près de 4 ans, une initiative locale a émergé : aujourd'hui, 16 exploitants se sont réunis au sein de l'association « Au coin des producteurs », point de vente collectif. Par ce biais, un local de vente ainsi qu'un atelier de découpe et de transformation, permettent de valoriser directement les produits locaux. Cette initiative a rencontré très rapidement un vif succès et permet la rencontre entre les insulaires, les touristes et les agriculteurs (seules personnes habilitées à vendre leurs productions). A cette proximité entre production et vente, c'est toute la manière de produire des agriculteurs concernés qui évolue. D'autres mutations sont possibles, comme par exemple, la transformation in-situ du lait, et la collectivité ne manquera pas des les soutenir, le cas échéant.



Auriane CASTERS

« Les territoires insulaires ne sont-ils pas les lieux privilégiés pour les formes de productions raisonnées à fortes valeurs ajoutées ? Nos îles ont l'atout de leur image... »

• Initiative : La mise en valeur des produits insulaires

Cette année, l'Association les Îles du Ponant va renouveler son initiative de « **Marché des Producteurs Insulaires** » pendant les fêtes maritimes de Douarnenez (22 au 25 juillet 2010). A cette occasion, lors de la **journée des îles du vendredi 23 juillet**, un marché prendra place au sein du « Village des îles » et ceci en plein cœur du Port Rhu et des fêtes. L'idée étant de prouver que vivre et travailler sur île est toujours possible aujourd'hui et ce grâce à la mise en valeur des artisans et producteurs locaux. Une belle façon de montrer que les îles sont vivantes et combatives ! **[Si vous souhaitez y participer, contactez-nous au 02.97.56.68.98](#)**

• Temps forts : les îles ... terres de festivals

Chaque été des manifestations festives et culturelles se déroulent sur les îles. Occasions de rencontres, de découvertes et d'échanges. Nous vous proposons ici, quelques dates à retenir parmi tant d'autres...

Festival Lyrique-en-mer à Belle-Ile du 23 juillet au 20 août :

La citadelle Vauban accueillera deux opéras (Mozart et Verdi) tandis que les quatre églises de Belle-Ile entendront chanter les chœurs.

Les Vendredis de l'île d'Aix en juillet et août :

Animations variées tous les vendredis avec musique, théâtre, cinéma, spectacles de rue...

Salon du Livre Insulaire à Ouessant du 18 au 22 août :

Cette année le salon s'attachera à présenter la littérature insulaire en mettant à l'honneur les Iles de Bretagne.

Festival de la voile à l'île aux Moines du 13 au 15 août :

Animations sur l'île et régates dans le golfe du Morbihan.

Festival du Film Insulaire à Groix du 17 au 22 août :

Pour la 10ème édition du festival, Groix sera le « carrefour des îles du monde » et invite à nouveau les îles déjà rencontrées.

Festival « Ilophone » à Ouessant du 10 au 12 septembre :

L'affiche de la 3ème édition est la suivante : Thomas FERSEN, Ekinox, Diego Umbrellas, Gold, ABBA Stories, Michel Tonnerre...

Festival « les berniques en folie » à Yeu du 28 au 31 octobre :

Patchwork d'animations éclectiques pour ravir petits et grand (spectacles, concerts, théâtre, conte...)

Et n'oubliez pas les pardons, feux de la Saint Jean, régates etc qui animeront également Batz, Bréhat, Houat, Hoëdic, Sein, Molène ou

FAITS ET CHIFFRES POUR LES ILES DU PONANT

Dans cette rubrique nous souhaitons apporter des éléments factuels et/ou chiffrés sur les îles du Ponant. Ces éléments sont issus d'une étude « Faits et Chiffres pour les îles du Ponant » réalisée en 2007 et actualisée. Ils permettent d'appréhender les enjeux communs dans des contextes différents.

TRANSPORT

L'italien "Isola" pour "île" rattache étymologiquement le terme isolement à celui d'île. Cet isolement est plus ou moins intensément ressenti, notamment en fonction de la distance géographique (éloignement) et temporelle (traversée) qui sépare les habitants du continent.

Les îles sont plus ou moins distantes du continent (de 500 mètres pour l'île aux Moines à 25 km pour Ouessant). Cette distance ne reflète cependant pas exactement l'éloignement et l'isolement de ces territoires.

L'accessibilité et la distance à parcourir pour joindre la première agglomération, une fois sur le continent, sont autant d'éléments conditionnant le degré d'isolement insulaire.

Dans les îles, l'accessibilité est liée à la distance au continent, mais aussi à l'accès aux services de santé, de formation, etc...

Ouessant et l'île aux Moines :

2 îles, 2 mesures... 1 exemple :

Deux îliens ont besoin de se rendre à un rendez-vous chez l'orthophoniste à 10h30 sur le continent, dans l'agglomération la plus proche du port. L'un est Ouessantin, l'autre est Ilois (de l'île aux Moines). Pour l'habitant de Ouessant, il faut quitter l'île la veille au soir pour pouvoir assister à ce rendez-vous à Brest. La traversée dure 2h15 jusqu'à Brest ou 1h15 jusqu'au Conquet qui se situe à 30 minutes en voiture de Brest. Il ne peut, en général, retourner sur l'île que le lendemain, soit le surlendemain de son départ de l'île. Il lui faut donc passer deux nuits sur le continent pour assister à ce rendez-vous.

En ce qui concerne l'habitant de l'île aux Moines, il peut quitter l'île le matin même pour se rendre à son rendez-vous à Vannes qui se situe à 15 mn de Port Blanc. La traversée dure en effet 5 minutes seulement, elle est possible toutes les 30 minutes. Le retour peut se faire dans la matinée également. Ainsi, l'Ilois n'est pas même contraint de déjeuner à l'extérieur !

À la durée des traversées s'ajoutent également le temps d'attente à l'embarquement et au débarquement, ainsi que la fréquence des liaisons qui varie d'une île à l'autre, de la saison, des parkings, etc.

GROIX ET YEU : LA NOTION DE L'ACCESIBILITE

Un Groisillon met 45 minutes pour rejoindre le continent et il arrive directement dans une grande agglomération (Lorient). Il faut également 45 mn de traversée à un Islais mais près d'une heure supplémentaire pour rejoindre l'agglomération la plus proche (Nantes ou la Roche s/ Yon)

ÎLES	Durée En min	Fréquence Minimum en hiver	Tarif Plein (A/R)	Tarif Insulaire (A/R)
Belle-Île	45	8	30.15 €	4.90 €
Yeu	30	2	34.30 €	12.10 €
Groix	45	5	30.15 €	4.90 €
Ouessant	60	1	30.20 €	6.40 €
Batz	15	8	7.50 €	4.50 €
Île-aux-Mnes	5	20	4.10 €	2.40 €
Bréhat	15	8	9 €	4.80 €
Houat	45	1	30.15 €	4.90 €
Arz	20	12	8 €	3.90 €
Sein	75	1	30.20 €	6.40 €
Aix	20	6	13.20 €	0.50 €
Molène	30	1	30.20 €	6.40 €
Hoëdic	90	1	30.15 €	4.90 €
Chausey	40	2/sem	22 €	14.40 €
Les Glénan	60	0	30 €	néant

Chausey est un vaste archipel normand situé non loin du Mont Saint-Michel à 16 km au large de Granville. Il y est d'ailleurs rattaché sur un plan administratif puisqu'il s'agit d'un quartier maritime de la ville. L'archipel s'inscrit dans un rectangle d'environ 6,5 km de largeur et 12 km de hauteur et comporte 52 îlots d'une superficie totale de 6,5 km² dont une seule, la Grande Île, comporte des habitations occupées par une petite population permanente. L'archipel est caractérisé par le marnage très important qui peut atteindre 14 m. On peut ainsi passer de 50 ha à marée haute à plus de 5000 ha quand la mer se retire. C'est un spectacle permanent dont on ne se lasse jamais...

Havre de nature à l'équilibre fragile, l'archipel est entièrement classé en Réserve de faune sauvage, site Natura 2000, Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux, etc. L'archipel est aussi au centre d'une zone de pêche importante pour les bateaux de la région de Granville et un secteur de pêche à pied de grande renommée. Des conchyliculteurs y travaillent aussi en particulier des palourdes. La desserte de l'archipel (Grande Ile) à partir de Granville est assurée toute l'année par la compagnie Jolie France (3 A/R en hiver puis liaisons régulières en saison).



CARTE D'IDENTITE

Superficie : 65 ha

Population : environ 12 hab. permanents

Eloignement : 9 milles marins

Région : Basse-Normandie

Département : Manche (50)

L'originalité de l'Archipel c'est aussi son mode de gestion atypique. Le Conservatoire du Littoral affectataire des propriétés de l'Etat et du DPM (Domaine Public Maritime) anime avec la ville de Granville un comité de gestion où se côtoie propriétaires privés (SCI), pêcheurs professionnels, résidents permanents et secondaires, plaisanciers, etc... une gestion typiquement insulaire en quelque sorte ! Ce comité de gestion définit les grandes orientations pour concilier activités et préservation.

Aujourd'hui, on ne compte plus, en hiver, qu'une dizaine d'âmes sur la Grande Ile (pêcheurs et gardes du littoral).

Contact : Office Municipal de Tourisme de Granville 02.33.91.30.03.

• Brèves

⇒ **Assemblée Générale annuelle d'ESIN** : La fédération des petites îles européennes tiendra sa prochaine AG dans les îles danoises – Sejerø - du 6 au 8 septembre 2010. Elle sera suivie d'un séjour de travail sur le thème du développement durable avec visites de champs éoliens, centrales au Biogaz... et sera l'occasion de partager les expériences et solutions trouvées par les îles du Nord de l'Europe. En effet, les danois présenteront le travail réalisé pour le projet «Green Island» (projet interrégional européen) et les participants se déplaceront à Samsø, île devenue exemplaire en la matière grâce à sa conversion rapide aux énergies durables.

⇒ **Le 18 juin 2010 à SEIN** : *Ile de Sein, juin 1940 : à l'Appel du général de Gaulle, tous les hommes de l'île – sans exception – rejoignent la Grande-Bretagne à bord de leurs bateaux. Ces 124 pêcheurs furent parmi les premiers Français à rejoindre le Général à Londres. Quelques jours après l'appel du général de Gaulle, environ 25 % des Français arrivés à Londres venaient de Sein. Ce qui valut un éloge de la part du général de Gaulle : « l'île de Sein est un quart de la France ».* L'île de Sein est l'une des cinq communes françaises qui ont été faites « compagnons de la Libération ». Pour commémorer le 70ème anniversaire des traversées maritimes clandestines et celui de l'Appel du 18 juin 1940, la Mairie de l'île de Sein (en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan et la Marine Nationale) réédite la traversée réalisée par le Corbeau des Mers entre Sein et Newlyn.



⇒ **Défi des ports de pêche** : les équipages insulaires n'ont pas démerités lors de la dernière édition du Défi des Ports de pêche qui se tenait au Grau du Roi. L'île de Groix termine sur le podium en seconde position quant à l'île d'Yeu l'équipage réalise une belle performance en terminant en sixième position. L'an prochain l'évènement se déroulera à Granville puis, en 2012 à l'île d'Yeu.

• Lecteurs, participez, réagissez !

Ce bulletin attend votre contribution. Nous sommes ouverts à vos suggestions et/ou critiques

Écrivez-nous ! ✉



21 rue du Château
BP 50427
56404 AURAY Cedex
Téléphone : 02 97 56 52 57
Télécopie : 02 97 56 20 90
Courriel : iles.du.ponant@wanadoo.fr
Site : www.iles-du-ponant.com

